

	fonction	nom	Compétence	salaire annuel	salaire brut mensuel
1	1 ^{er} ministre fédéral	Yves Leterme		209.000 €	17.417 €
2	Ministre fédéral	Onkelinx	Santé - affaires sociales	200.000 €	16.667 €
3	Ministre fédéral	Reynders	Finances - réformes institutionnelles	200.000 €	16.667 €
4	Ministre fédéral	Milquet	Emploi - égalité des chances	200.000 €	16.667 €
5	Ministre fédéral	Vandeuren	Justice	200.000 €	16.667 €
6	Ministre fédéral	De Crem	Défense	200.000 €	16.667 €
7	Ministre fédéral	De Gucht	Affaires étrangères	200.000 €	16.667 €
8	Ministre fédéral	Michel Ch	Coopération	200.000 €	16.667 €
9	Ministre fédéral	Dewael	Intérieur	200.000 €	16.667 €
10	Ministre fédéral	Laruelle	PME-indépendants-agriculture-politique scientifique	200.000 €	16.667 €
11	Ministre fédéral	Magnette	climat-énergie	200.000 €	16.667 €
12	Ministre fédéral	Turtelboom	Asile et immigration	200.000 €	16.667 €
13	Ministre fédéral	Vervotte	Fonction et entreprises publiques	200.000 €	16.667 €
14	Ministre fédéral	Arena	intégration sociale - pensions - grandes villes	200.000 €	16.667 €
15	Ministre fédéral	Van Quickenborn	Modernisation administration	200.000 €	16.667 €
16	secrétaire d'état	Schouppe	Mobilité	180.000 €	15.000 €
17	secrétaire d'état	Devlies	fraude fiscale	180.000 €	15.000 €
18	secrétaire d'état	Laloux	pauvreté	180.000 €	15.000 €
19	secrétaire d'état	Wathelet	Budget - familles - emploi adjoint	180.000 €	15.000 €
20	secrétaire d'état	Chastel	Affaires étrangères adjoint	180.000 €	15.000 €
21	secrétaire d'état	Clerfayt	Finances adjoint	180.000 €	15.000 €
22	secrétaire d'état	Fernandez	????	180.000 €	15.000 €
23	Ministre CF + RW	Demotte	Président RW et CF	180.000 €	15.000 €
24	Ministre CF + RW (salaire doublé ???)	Daerden	Budget	180.000 €	15.000 €

25	Ministre CF + RW (salaire doublé ???)	Simonet	l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations Internationales de la Communauté française	180.000 €	15.000 €
26	Ministre CF	Fonck	Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse	180.000 €	15.000 €
27	Ministre CF	Dupont	Minsitre de l'enseignement	180.000 €	15.000 €
28	Ministre CF	Lalaan	Culture et de l'Audiovisuel	180.000 €	15.000 €
29	Ministre CF + RW	Tarabella	Jeunesse et promotion sociale + formation	180.000 €	15.000 €
30	Ministre RW	Antoine	logement - transport - territoire	180.000 €	15.000 €
31	Ministre RW	Courard	Affaires intérieurs - fonction publique	180.000 €	15.000 €
32	Ministre RW	Marcourt	économie-emploi-commerce extérieur	180.000 €	15.000 €
33	Ministre RW	Donfut	santé-action sociale-égalité des chances (double emploi)	180.000 €	
34	Ministre RW	Lutgen	Agriculture - ruralité - environnement - tourisme	180.000 €	15.000 €
35	Ministre RF + CF	Kris Peeters (CD&V)	Président + Réformes	180.000 €	15.000 €
36	Ministre RF + CF	Dirk Van Mechelen (cd	Finances - budget - territoire	180.000 €	15.000 €
37	Ministre RF + CF	Frank Vandenberghe	emploi - enseignement - formation	180.000 €	15.000 €
38	Ministre RF + CF	Steven Vanackere	santé - bien-être - famille	180.000 €	15.000 €
39	Ministre RF + CF	Bert Anciaux (spira	culture - jeunesse - sport - affaires bruxelloises	180.000 €	15.000 €
40	Ministre RF + CF	bourgeois	administration - politique extérieur - médias - tourisme	180.000 €	15.000 €
41	Ministre RF + CF	Crevits	travaux publics - énergie - environnemnet - nature	180.000 €	15.000 €
42	Ministre RF + CF	Keulen	intérieur - villes - logement - intégration	180.000 €	15.000 €

43	Ministre RF + CF	Van Brempt	mobilité - économie sociale - égalité chances	180.000 €	15.000 €
44	Ministre RF + CF	Ceysens	économie - entreprise - sciences - innovation - commerce exté	180.000 €	15.000 €
45	Ministre RB	Piqué	des Pouvoirs locaux de l'Aménagement du territoire des Monuments et Sites de la Rénovation urbaine du Logement de la Propreté publique du Commerce extérieur de la Coopération au développement	180.000 €	15.000 €
46	Ministre RB	Vanhengel	des Finances du Budget des Relations extérieures de l'Informatique régionale	180.000 €	15.000 €
47	Ministre RB	Cerexhe	de l'Emploi de l'Economie de la Recherche scientifique de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente	180.000 €	15.000 €
48	Ministre RB	Smet	de la Mobilité des Travaux publics	180.000 €	15.000 €
49	Ministre RB	Huytebroeck	de l'Environnement de l'Energie de la Politique de l'Eau	180.000 €	15.000 €
50	secrétaire d'état RB	Depuis	du Logement de l'Urbanisme	180.000 €	15.000 €
51	secrétaire d'état RB	Kir	de la Propreté publique des Monuments et Sites	180.000 €	15.000 €
52	secrétaire d'état RB	Grouwels	de la Fonction publique du Port de Bruxelles	180.000 €	15.000 €
53	Ministre CG	Karl-Heinz Lambe	pouvoirs locaux	180.000 €	15.000 €
54	Ministre CG	Gentges	Formation et de l'Emploi, des Affaires sociales et du Tourisme	180.000 €	15.000 €
55	Ministre CG	Paasch	enseignement et recherche	180.000 €	15.000 €
56	Ministre CG	Weykmans	culture - médias - monuments - jeunesse - sport	180.000 €	15.000 €
Total pour 56 ministres				10.389.000 €	

56 x 50 associés-secrétaires-chauffeurs... par cabinet (info vérifiée)

2800 personnel des ministres

134.400.000 €

4.000 € brut ??? = 2000 € net

Le nombre de chauffeurs et associés sont règlementés voir site <http://www.staatsbladclip.be/lois/1999/05/29/loi-1999021246.html>

député

70.000 € 5.833 €

150 députés à la chambre (fédéral)

40 sénateurs (fédéral)

124 députés flamand

75 députés wallons et CF

89 députés bruxellois

25 députés germanophones

503 députés

35.210.000 €

Coût TOTAL de la séparation du pouvoir entre différentes communautés et régions

179.999.000 €

par an

7.261.141.660 BEF

- + **frais hôtels** (voir annexe ci-dessous)
- + **frais restaurant** (voir annexe ci-dessous)
- + **frais déplacements** (voir annexe ci-dessous)
- + **représentants provinciaux**
- + **représentants communaux**

Sources pour les revenus

http://www.e-administration.be/index.php?action=article&numero=91&voir_commentaire=oui

<http://www.dhnet.be/infos/belgique/article/175124/le-salaire-de-nos-elus.html>

Conclusions

Plusieurs ministres font double emploi :

4 ministres de l'emploi

4 ministres de l'environnement

(Le ministre fédéral de l'environnement monsieur Magnette a d'ailleurs annoncé que son travail allait être de faire collaborer les 3 autres ministres ensemble ! Et s'il n'y avait qu'un seul ministre ?)

etc.

Plusieurs ministres n'ont pas grand-chose à faire :

1 Ministre de l'immigration

1 secrétaire d'état de la pauvreté

1 ministre de la coopération

Ce qui coute beaucoup plus cher que les ministres, ce sont tous leurs associés ET le nombre de députés pour chaque parlement

Ce que je conteste, ce n'est pas tellement le salaire des ministres et députés, mais bien **leur NOMBRE**. La Belgique pourrait très bien fonctionner **avec la moitié** des ministres, la moitié des députés et la moitié des institutions.

Certains parlementaires ont déjà contesté l'utilité des provinces, l'utilité du Sénat, l'utilité de la séparation entre la communauté française et la région wallonne. Mais personne ne passe à l'acte pour supprimer et limiter les institutions et diminuer les nombres de nos représentants. Y aurait-il des réticences, des pressions qui empêchent ces changements ?

Si vous savez préciser mes approximations (nombres d'associés + salaires), merci de me communiquer vos informations à ce sujet.

Bruno Dobbelstein

brunodobbelstein@gmail.com

le 20 mars 2008 (mis à jour le 28 mars 2008 suite à la réaction et l'intervention de plusieurs personnes)

www.brunodobbelstein.info

www.actiprim.com

Revenus des ministres (en 2003)

(euros/an)

Salaire brut 178.921

Pécule de vacances 2.519

Prime de fin d'année 4.786

Indemnisation de représentation 3.312

Indemnisation logement 12.802

Revenus des parlementaires (en 2003)

(euros/an)

Salaire brut 69.219

Pécule de vacances 5.307

Prime de fin d'année 2.020

Indemnisation de frais 19.381

En Belgique, un ministre perçoit un salaire brut de 178.921 euros (*7.217.655 FB*) par an. Il faut y ajouter: 2.519 euros de pécule de vacances, 4.786 euros de prime de fin d'année, une indemnité annuelle de 3.312 euros pour les frais de représentation, une autre de 12.802 euros pour le logement. Total: 202.340 euros (*8.162.375 FB*) pour un ministre «ordinaire». Plus pour le Premier ministre et les vices-Premiers.

A titre de comparaison, le revenu moyen imposable de la population tourne autour de 11.000 euros (*440.000 FB*). Et il dépasse de peu les 5.000 euros à Saint-Josse, la commune la plus pauvre du pays.

Les ministres disposent aussi d'une voiture avec chauffeur et,- plus petit mais pas moins juteux,- d'une carte Visa. On a connaissance de l'utilisation qu'en ont faite les ministres du gouvernement flamand en 2002. Steve Stevaert, ce socialiste qui soigne son image d'homme politique proche des gens, est celui qui a le plus usé sa carte : il l'a sortie dans 97 restaurants pour une facture totale de 22.210 euros (*895.951 FB*). Il devance Patrick Dewael (VLD), qui atteint 18.059 euros. La plus grosse note de resto de Stevaert : 842 euros (*34.000 FB*) aux *Baguettes impériales* (Bruxelles, 1 étoile Michelin). Dewael fait mieux : 3.390 euros (*136.752 FB*) au *Stucki* (Bâle, Suisse).

6.671 euros de plus en poche grâce à la réforme fiscale

Un député ou un sénateur touche brut 69.219 euros (*2.792.287 FB*) par an. Ne calculez pas : par mois, cela fait 5.768 euros (*232.691 FB*). Si ce montant est imposable, ce qui ne l'est pas, par contre, c'est une indemnisation supplémentaire de frais qui s'élève à 19.381 euros (*781.828 FB*).

Quand vient l'hiver, tombe la prime de fin d'année : 2.020 euros (*81.487 FB*). Quand vient l'été, le pécule de vacances : 5.307 euros (*214.084 FB*). Ce qui permet de se payer déjà un très beau camping en Ardenne.

Il y a également les frais de déplacement du domicile au lieu de travail, pour lesquels ils ont droit à 0,25 euro le kilomètre. Vous, si vous voulez déduire de vos impôts ces mêmes frais de déplacement, vous serez limités à 0,15 euro le kilomètre. En vertu de la loi que ces parlementaires ont votée. Si vous prenez le bus ou le train, votre employeur vous rembourse peut-être une partie. Les députés et sénateurs n'ont pas besoin d'un tel remboursement car ils peuvent emprunter gratuitement les transports en commun. On comprend que cela ne les motive pas trop à adopter une loi offrant des transports bon marché.

A l'inverse, ils ont dû être plutôt enthousiastes en votant la dernière réforme fiscale. Celle-ci a supprimé les deux tranches d'impôts les plus élevés. Gain pour les parlementaires : 1.008 euros (40.663 FB) chaque année. Gain pour les ministres : 6.671 euros (269.107 FB)

Parmi les parlementaires, 36 touchent encore un joli supplément. Ce sont les membres du bureau de la Chambre et du Sénat: le président, les premier, deuxième, troisième vice-présidents, les secrétaires, les chefs de groupes, les questeurs (chargés de l'intendance, du protocole, etc.). Selon la fonction, ce supplément va de 11% à 72% de la rémunération de base, sans compter de nouvelles indemnités non imposables de frais. Ce qui fait que Herman de Croo (VLD), président de la Chambre, gagnerait même un peu plus que le Premier ministre. Mais, défend-il, «la démocratie n'a pas de prix»¹.

Une pension dès 52 ans, une carrière complète après 20 ans

Tous les partis présents au Parlement acceptent le système, y compris le Vlaams Blok qui montre si facilement du doigt les pratiques financières des autres. Les parlementaires rétrocèdent bien une partie de leur rémunération à leur parti, mais pas trop. Au PS et au SP.a, par exemple, c'est 10%. Au Vlaams Blok, 15%. Les parlementaires Ecolo et Agalev sont ceux qui reversent le plus: respectivement 50% et 25%.

Les modalités de la pension du parlementaire sont elles aussi assez coquettes. Un, il peut prendre sa retraite dès 52 ans (65 ans pour vous). Deux, il a une carrière complète, c'est-à-dire lui donnant droit à l'entièreté de la pension, après 20 ans de mandat (45 ans pour vous). Trois, le montant correspond à 75% de la rémunération parlementaire. Celui qui réunit ces trois conditions touche donc 4.326 euros (174.510 FB) par mois.

Un ex-parlementaire qui n'a exercé son mandat que deux ans nous a confié qu'il touchait une pension de 411 euros (16.580 FB) par mois, en plus évidemment d'autres retraites. Pour à peine deux ans, il touche presque le montant de la pension moyenne en Belgique, qui tourne autour de 600 euros (24.000 FB). S'ils étaient soumis aux mêmes conditions, les députés et sénateurs auraient peut-être songé à relever sérieusement le montant des retraites, plutôt que de voter une loi reculant de cinq ans l'âge de la pension pour les femmes.

Car, finalement, imposer aux politiciens les conditions de vie de la majorité de la population, n'est-ce pas le prix de la démocratie ?

¹ Knack, 17/9/03.